

## Le Permis Saint H'

UN PROJET ? PAS DE PERMIS ?

MA VILLE M'AIDE ET JE L'AIDE AUSSI !



### UNE AIDE SOUS CONDITIONS

- ✓ Vous habitez Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-Martin-de-Landelles ou Virey
- ✓ Présenter un projet d'insertion socio-professionnelle
- ✓ Avoir + de 18 ans
- ✓ Montant maximal de l'aide accordée de 750 € soumis à barème
- ✓ Réaliser des heures d'activité citoyenne dans une association ou pour la commune

### RETRAIT ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE AU CCAS

CCAS de Saint-Hilaire-du-Harcouet - 12 rue du Château  
Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Tel : 02.33.79.38.78

ou sur le site internet [www.st-hilaire.fr](http://www.st-hilaire.fr)